

Quel avenir pour Alcatel Submarine Networks ?

Si, au terme des négociations, Nokia a finalement décidé d'acquérir l'ensemble des activités d'Alcatel-Lucent (par offre public d'échange [pour l'équivalent de 15,6 milliards d'euros](#)), et pas uniquement la partie mobile, le sort de la filiale Alcatel Submarine Networks (ASN) reste en suspens. L'entreprise finlandaise n'ayant visiblement pas souhaité l'ajouter au panier.

ASN s'applique à fabriquer, déployer et assurer la maintenance des câbles de communication au fond des océans. Depuis sa création au milieu du 19e siècle, ASN a déployé plus de 575 000 km de câble (330 000 toujours sous maintenance) dont 25 000 km de fibres optiques. La filiale dispose d'unités de fabrication à Calais (avec une capacité de production de 45 000 km de câble par an) et en Italie (à Trieste, pour les tests notamment) et d'une flotte de 7 navires. Une activité stratégique pour la construction de l'architecture de télécommunication dans le monde.

Entrée en Bourse ou distribution du capital

La filiale câble de l'équipementier français pourrait prendre son indépendance à travers une entrée en Bourse. Un scénario déjà envisagé lors de la [présentation des résultats du groupe au deuxième trimestre 2014](#) où Michel Combes évoquait ce projet pour le premier trimestre 2015. Il n'en a finalement rien été à ce jour mais le directeur général d'Alcatel-Lucent a confirmé la volonté du groupe de mettre en œuvre l'indépendance de l'activité de câbles sous-marins lors de l'annonce de la fusion avec Nokia. ASN, qui est « *le numéro un mondial de la construction, de la pose et de la maintenance de câbles sous-marins [a] vocation à poursuivre son projet à l'extérieur de Nokia* ». Il restera à en voir les modalités qui permettront à l'activité de « *poursuivre son développement et saisir des opportunités qui d'ailleurs vont au-delà du secteur des télécommunications* ».

Une distribution du capital aux actionnaires pourrait également être envisagée. Sous le regard attentif du gouvernement français qui a régulièrement considérée l'activité de pose et maintenance de liaisons de communication transocéaniques comme stratégiques, tant sous l'angle économique qu'en matière de sécurité à l'heure où [les députés valident la loi sur la surveillance généralisé d'Internet](#).

Lire également

[Alcatel-Lucent : un contrat de plusieurs centaines de millions pour relier la France et Singapour](#)
[Fleur Pellerin confirme l'intérêt du FSI pour Alcatel-Lucent Submarine Networks](#)
[L'espionnage du Cloud révèle le rôle central des câbles transatlantiques](#)

crédit photo : Alcatel-Lucent